



85000 la Roche sur Yon

tel : 02 51 37 35 35 – 06 89 61 32 47

mail : le-carrefour-formation@orange.fr

web : le-carrefour-formation.fr

déclaration d'activité : 52850185885

agrément : E10085 05260

Parcours de formation :

Le parcours de formation est formalisé dans le livret d'apprentissage. Il se compose de l'apprentissage de la réglementation routière et de sa mise en application en pratique.

Lors de ce parcours, des séances en salle sont organisées sur différentes thématiques :

Thématiques systématiques en animation collective :

- sécurité active/passive
- tâche de conduite
- vitesse
- alcool
- produits / fatigue/téléphone
- le risque et la construction de l'accident

L'apprentissage de la conduite est progressif, les premières leçons sont généralement construites en milieu protégé (parking spacieux ou campagne avec peu de circulation). Après l'acquisition des premières compétences, l'apprenant va progressivement appréhender la circulation fluide, puis dense, les voies rapides, l'autoroute et le centre ville.

Les **méthodes actives** sont majoritairement utilisées : l'élève est acteur de son apprentissage, parfois même l'auteur ; à travers des situations de recherche, d'expérimentation, il construit son savoir. De ce fait il est plus autonome et responsable. Au regard de la production active de l'apprenant, l'accompagnant peut obtenir un retour immédiat et adapter si besoin son accompagnement, sans devoir attendre forcément les résultats observés lors des évaluations.

Les méthodes actives sont également sources d'engagement et permettent une mémorisation et assimilation sur le long terme, mais également une mobilisation intéressante de l'apprenant.

Voyage école :

Deux véhicules, trois élèves par véhicule, travail en groupe préalable sur le choix et le type d'itinéraire, les temps de pause, la fatigue, etc.... : travail sur la prise de conscience des états dégradés du système par l'expérience, travail sur la connaissance de soi et notamment ses propres capacités et compétences, travail sur l'espace et le temporel, la lecture de carte, l'organisation et les influences des pairs à bord sur un long trajet.

Débats ouverts portant sur des thèmes de citoyenneté : la prise de risque, la démocratie, la peine de mort, le rapport à la règle, etc.... : travail sur les représentations, la tolérance, l'écoute active, la répartition du temps de parole, dans le respect de chacun.

Le livret d'apprentissage : outil d'excellence pour l'autoévaluation, c'est un dialogue de soi à soi. De plus, il permet le lien entre le réussir/comprendre et le comprendre/réussir. Le formateur accompagne l'apprenant à la formalisation, et la mise en mots facilite la structuration de la pensée et de l'apprentissage. Un apprenant capable d'auto-évaluation est un apprenant autonome.